



12 décembre 2025

(25-8436)

Page: 1/2

**Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires**

Original: français

## NOTIFICATION

### *Addendum*

La communication ci-après, reçue le 11 décembre 2025, est distribuée à la demande de la Délégation du Maroc.

---

Projet de décret relatif à la qualité et à la sécurité sanitaire des graisses et huiles végétales comestibles commercialisées

Adoption du décret relatif à la qualité et à la sécurité sanitaire des graisses et huiles végétales comestibles commercialisées.

[https://members.wto.org/crnattachments/2025/SPS/MAR/25\\_08895\\_00\\_x.pdf](https://members.wto.org/crnattachments/2025/SPS/MAR/25_08895_00_x.pdf)

**Le présent addendum concerne:**

- Une modification de la date limite pour la présentation des observations
- La notification de l'adoption, de la publication ou de l'entrée en vigueur d'une réglementation
- Une modification du contenu et/ou du champ d'application d'un projet de réglementation déjà notifié
- Le retrait d'une réglementation projetée
- Une modification de la date proposée pour l'adoption, la publication ou l'entrée en vigueur
- Autres:

**Délai prévu pour la présentation des observations:** (*Si l'addendum élargit le champ d'application de la mesure déjà notifiée, qu'il s'agisse des produits visés ou des Membres concernés, un nouveau délai pour la présentation des observations, normalement de 60 jours civils au moins, devrait être prévu. Dans d'autres circonstances, comme le report de la date limite initialement annoncée pour la présentation des observations, le délai pour la présentation des observations prévu dans l'addendum peut être différent.*)

- Soixante jours à compter de la date de distribution de l'addendum à la notification et/ou (jj/mm/aa): Sans objet

**Organisme ou autorité désignés pour traiter les observations:** [X] autorité nationale responsable des notifications, [X] point d'information national. Adresse, numéro de fax et adresse électronique (s'il y a lieu) d'un autre organisme:

Dr BEQQALI HIMDI Ihssane  
Division des Accords SPS  
Direction du Contrôle aux frontières et Accords SPS  
Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires (ONSSA)  
Avenue Hadj Ahmed Cherkaoui  
Agdal Rabat  
Tel: +(212 5) 37 67 65 11/13

GSM: +(212 6) 73 99 78 17  
Fax: +(212 5) 37 68 20 49  
E-mail: [enquirypoint.spsmar@onssa.gov.ma](mailto:enquirypoint.spsmar@onssa.gov.ma)  
Site Web: <http://www.onssa.gov.ma>

**Texte(s) disponible(s) auprès de: [X] autorité nationale responsable des notifications, [X] point d'information national. Adresse, numéro de fax et adresse électronique (s'il y a lieu) d'un autre organisme:**

Dr BEQQALI HIMDI Ihssane  
Division des Accords SPS  
Direction du Contrôle aux frontières et Accords SPS  
Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires (ONSSA)  
Avenue Hadj Ahmed Cherkaoui  
Agdal Rabat  
Tel: +(212 5) 37 67 65 11/13  
GSM: +(212 6) 73 99 78 17  
Fax: +(212 5) 37 68 20 49  
E-mail: [enquirypoint.spsmar@onssa.gov.ma](mailto:enquirypoint.spsmar@onssa.gov.ma)  
Site Web: <http://www.onssa.gov.ma>

---